

Présentation

Si le Code les a conçues comme des démembrements de la propriété qui organisent un rapport structurel entre fonds, rien n'interdit que les servitudes civiles, ces droits réels accessoires, ne gouvernent un ensemble de fonds, ni que ces fonds soient réciproquement dominants et servants, pluralisme et réciprocité qui obligent à poser à nouveaux frais la question du régime des services fonciers dans leurs applications les plus contemporaines (lotissements, volumes, copropriétés, espaces naturels...).

Les servitudes administratives quant à elles ont pour caractère propre de servir l'intérêt public tout en grevant les propriétés d'une charge déterminée. Réelles et collectives, elles le sont par nature, autant par le but poursuivi que par l'assiette. S'il existe des servitudes administratives « classiques », vieilles de plusieurs siècles, les plus nombreuses ont été créées à l'époque moderne, en lien avec le développement de la ville et des techniques (servitudes d'urbanisme, d'aérodrome, de télécommunications...), mais aussi, plus récemment, avec la protection des ressources naturelles et de l'environnement (servitudes d'éloignement, d'inondation, de prévention et de réparation du dommage écologique...).

La propriété foncière contemporaine se trouve ainsi prise dans un double réseau de servitudes, privées pour certaines, publiques pour d'autres, ce qui ne va pas, d'abord, sans poser de redoutables problèmes de hiérarchie et de frontière, ensuite, sans interroger la manière dont, aujourd'hui, se forment et se travaillent les droits réels.

Organisation et responsabilité scientifique :

Yannick TREMORIN,
Professeur,
Corinne MANSON,
MCF HDR



Renseignements et inscriptions

Véronique PICARD

Responsable administrative du LERAP et du CRDP

Tél : 02 47 36 11 70

Mail : veronique.picard@univ-tours.fr

UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales

50 avenue Jean Portalis

Quartier des 2 Lions

37200 TOURS



Université François-Rabelais - Tours



Colloque

Servitudes collectives et propriétés privées : la fabrique des droits réels

Judi 5 novembre 2015 après-midi
Vendredi 6 novembre 2015 journée

Faculté de Droit, Economie et Sciences sociales Tours
Site des 2 Lions - Amphie E, bâtiment B

Master 2 Promotion et gestion de l'immeuble
Master 2 Management des territoires et urbanisme



5 novembre après-midi

Présidence
GAËL CHANTEPIE,
Professeur, Université de Lille

Les servitudes collectives dans le tableau général des droits réels

Diversité de la servitude collective

14 h 30 - Servitudes collectives de droit privé
Fabienne LABELLE PICHEVIN, aperçu général
Maître de conférences, Université de Tours, et
Michel BOUDOT, aperçu historique,
Maître de conférences, Université de Poitiers

15 h - Servitudes collectives de droit public
Jean-François STRUILLLOU,
Directeur de recherches au CNRS, Université de Nantes

Spécificité de la servitude collective

15 h 30 - Servitudes collectives et techniques de partage des utilités
en droit privé
François-Xavier TESTU,
Professeur, Université de Tours

16 H 30 - L'indemnisation des servitudes en droit public
Gilles PELISSIER,
Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Professeur associé à l'Université de Tours

17 h - Servitude collective, intérêt général et intérêts privés en droit public
Gilles GODFRIN,
Maître de conférences, CNAM, Paris

Droit comparé

17 h 35 - Les servitudes collectives en droit belge et en droit allemand
Vincent SAGAERT,
Professeur, Université de Leuven

18 h - Cocktail

6 novembre matin

Présidence
HUGUES PERINET-MARQUET,
Professeur, Université de Paris II Panthéon-Assas

Servitudes collectives en lotissement, en volumes et en copropriété

Lotissements

9h - Enjeux sociaux et urbanistiques des lotissements
Sylvain LECLERC,
Chef de l'unité planification ouest, DDT 37

9h30 - Analyse juridique des documents réglementaires des lotissements
Thomas SCHELLENBERGER,
Docteur en droit public, Université d'Aix-Marseille

10h - Servitudes de lotissement : la force du contrat
Nicolas LEBLOND,
Professeur, Université de Valenciennes

10h30 - Le point de vue du notariat
Xavier BLEIN,
Notaire

Volumes

11h - La servitude collective entre volumes :
les rapports de droit privé et de droit public
Nicolas LE RUDULIER,
Maître de conférences, Université d'Angers

Copropriété bâtie

11 h 30 - La servitude collective en copropriété bâtie
Gaël CHANTEPIE,
Professeur, Université de Lille

12 h - Déjeuner libre

6 novembre après-midi

Présidence
FRANÇOIS PRIET
Professeur, Université d'Orléans, Directeur du Gridauh

La servitude collective et la question de la propriété

14h30 - Le contentieux judiciaire des servitudes
d'urbanisme : une illustration de la porosité des frontières
Fanny CHENOT,
Vice-Présidente du TGI de Tours,
Professeur associée, Université de Tours

15h - La servitude administrative et les atteintes à la
propriété privée
Corinne MANSON,
Maître de conférences HDR, Université de Tours

15h30 - La servitude collective et l'intrication des
rapports entre les propriétés
Yannick TREMORIN,
Professeur, Université de Tours

16h - Débat conclusif